

N° 41609-2021/1-ACTS/SG

Date du : 29 avril 2021

Rapport de présentation

OBJET : portant abrogation de l'arrêté n° 2131-2020/ARR/SG du 29 juillet 2020 fixant la liste des démarches administratives accessibles à partir du téléservice « province-sud.nc »

PJ : un projet d'arrêté

Référence : délibération modifiée n° 36-2013/APS du 29 août 2013 relative à la création d'un téléservice dénommé « province-sud.nc »

La délibération modifiée du 29 août 2013 sus-référencée prévoit la création d'un téléservice dénommé « province-sud.nc » permettant notamment à l'utilisateur d'effectuer des démarches administratives en ligne. L'article 7 de cette même délibération prévoyait par ailleurs que la liste des démarches administratives accessibles depuis ce téléservice était fixée par arrêté de la présidente de l'assemblée de province. Dans ce cadre, l'arrêté n° 2131-2020/ARR/SG du 29 juillet 2020 liste les différentes démarches en ligne accessibles depuis le site internet de la province Sud.

Afin de simplifier le processus de numérisation des dispositifs provinciaux prévu dans le cadre du plan de transition numérique, l'assemblée de la province Sud a modifié, en sa séance du 1^{er} avril dernier, la délibération du 29 août 2013 suscitée qui ne prévoit désormais plus de lister exhaustivement par arrêté les démarches administratives pouvant être réalisées en ligne.

En conséquence, il vous est proposé d'abroger l'arrêté du 29 juillet 2020 précité.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.